Nations Unies S/2012/873



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 novembre 2012
Français
Original : anglais

Lettre datée du 23 novembre, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre, datée du 15 novembre 2012, du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, M. Anders Fogh Rasmussen, transmettant le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2012 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

12-60587 (F) 271112 271112





Annexe à la lettre datée du 23 novembre adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

Conformément au paragraphe 20 de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, je vous transmets ci-joint le rapport sur les opérations de la Force de paix au Kosovo pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2012 (voir pièce jointe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce rapport aux membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Anders Fogh **Rasmussen**

Pièce jointe

Rapport sur les opérations de la Force de paix au Kosovo adressé à l'Organisation des Nations Unies

Introduction

1. Le présent rapport sur les opérations de la Force de paix au Kosovo (KFOR) durant la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2012 est présenté conformément à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

2. Au 30 septembre 2012, l'effectif total déployé sur le terrain était d'environ 6 130 soldats. Cet effectif comprend un bataillon de la Force de réserve opérationnelle de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Le 29 septembre 2012, le bataillon conjoint allemand/autrichien de la Force de réserve opérationnelle de l'OTAN a été déployé pour relayer le bataillon italien.

Situation en matière de sécurité et opérations

3. La situation globale en matière de sécurité sur le théâtre des opérations à la fin de la période considérée était calme mais instable dans le nord du Kosovo. Durant la période considérée, la KFOR a continué d'utiliser sa connaissance du terrain pour déployer rapidement des forces de manœuvre et des unités de réserve afin de prévenir la violence et de gérer les crises. Même si la plupart des convois logistiques composés de véhicules de la Mission État de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) passant par les postes frontière 1 et 31 ont généralement pu circuler sans entraves, d'autres convois d'EULEX ont continué d'être bloqués sporadiquement dans le nord du Kosovo.

4. Durant la période considérée, plusieurs incidents se sont produits dans différentes parties du Kosovo. Le 19 juillet 2012, la maison d'un officier de la Police du Kosovo à Zubin Potok a été la cible de tirs d'armes légères et d'attaques à la grenade à main, mais il n'y a pas eu de blessés.

5. Le 7 septembre 2012, une équipe conjointe d'EULEX et de la Police du Kosovo chargée d'apporter un appui en matière d'observation, d'encadrement et de conseil a été attaquée près de Zubin Potok.

6. La situation générale aux frontières administratives est demeurée inchangée et est stable. Le gros du trafic passe par les postes frontière 1 et 31. Toutefois, quelques conducteurs continuent de circuler à travers des points de passage non autorisés.

7. À la réunion qu'il a tenue le 10 septembre 2012 à Pristina, le Groupe de pilotage international a décidé de mettre fin à ses activités de supervision du Kosovo, ce qui n'a eu aucune incidence sur les conditions de sécurité qui y règnent.

8. Le 16 juillet 2012, le nouveau bureau chargé d'administrer la partie nord de Mitrovica a officiellement été inauguré sans qu'il y ait eu d'actes de violence à signaler.

9. La responsabilité concernant la sécurité du monastère de Dević a été transférée par la KFOR à la Police du Kosovo le 1er juin 2012.

10. La cérémonie de passation du commandement au nouveau commandant de la KFOR a eu lieu le 7 septembre 2012, le général de division Volker R. Halbauer succédant au général de division Erhard Drews.

Résumé

11. Durant la période considérée, la KFOR, en coordination avec EULEX et la Police du Kosovo, a poursuivi ses efforts pour assurer la sûreté et la sécurité et la liberté de mouvement au Kosovo. La situation au nord du Kosovo est demeurée tendue mais sous contrôle. La liberté de mouvement n'est toujours pas complète puisqu'un barrage routier permanent demeure en place (principal pont de Mitrovica). En dépit de progrès encourageants accomplis au cours de ces derniers mois, la liberté de mouvement d'EULEX est encore occasionnellement entravée. La coopération étroite entre EULEX, la Police du Kosovo et la KFOR, en qualité d'intervenante de troisième ligne, demeure efficace. La KFOR continue à surveiller étroitement la situation et à jouer un rôle dissuasif en se tenant prête à réagir rapidement et de manière décisive, si nécessaire.